

Effets scolaires 2020-2021

4^e année



L'école achète le matériel scolaire obligatoire et le distribue à votre enfant dès la rentrée. Les frais aux parents serviront à payer:

Français – Au programme en français	13,75\$
Français – matériel reproductible	7,00\$
Mathématique – Mathémaction	14,50\$
Mathématique – matériel reproductible	7,00\$
Sciences – Éclair de génie	18,75\$
Géographie/histoire – Escal	
Exercices en ligne / français, math, sciences, anglais *3,00\$ payés par l'école	1,00\$
Arts plastiques – ÉCR - matériel maison	4,00\$
Anglais – New Adventures	18,25\$
Montant total à payer à l'école	84,25\$

FRAIS MATÉRIEL SCOLAIRE – 4^e année

Les frais aux parents sont payables dès la rentrée scolaire.

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____

- J'ai joint le montant de : 84,25\$
- Argent comptant (montant exact seulement)
- Chèque (au nom de l'école Ste-Bibiane)

Signature du parent : _____